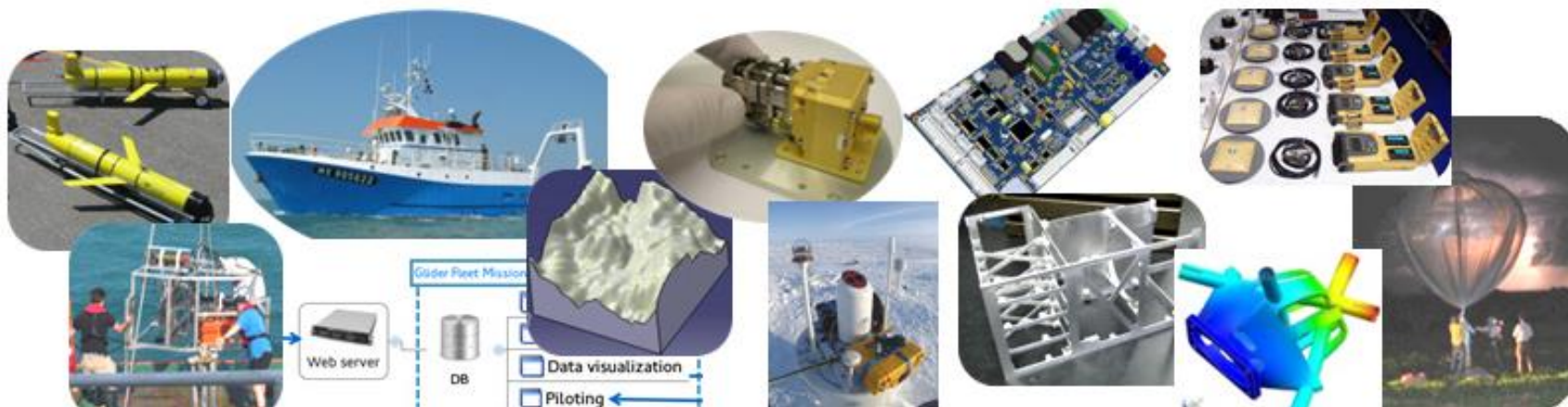


Division Technique de l'INSU

Unité d'Appui à la Recherche



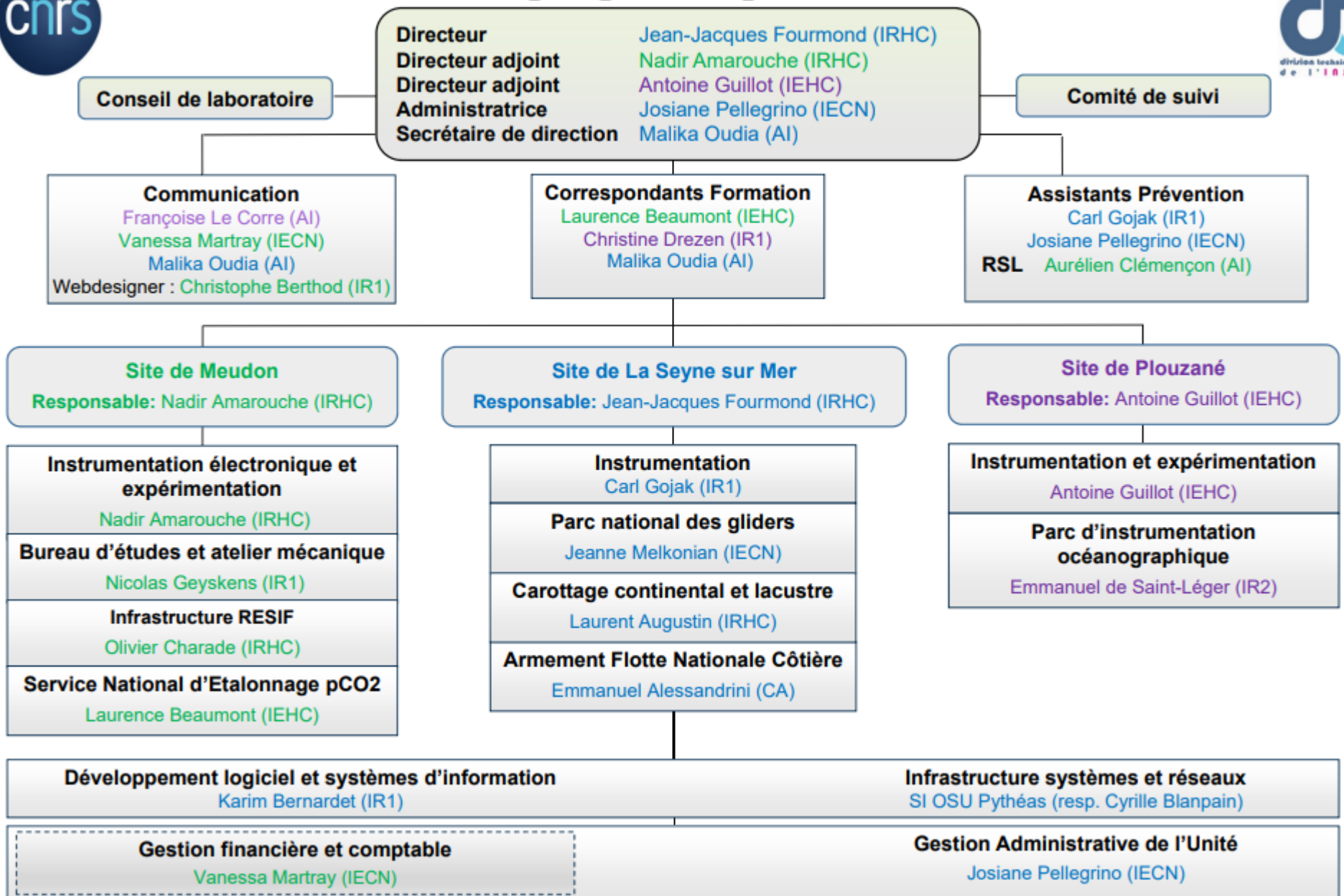
- 65 IT + 60 marins ;
- deux navires de façade + six navires côtiers ;
- parc d'instrumentation océanographique hauturière et côtière  
 (matériel d'hydrologie, de mouillage, de prélèvement) ;
- gliders océaniques ;
- parc géophysique mobile ;
- trois avions de recherche ;
- développement et maintenance de nombreux instruments nationaux.

**Les personnels de la DT sont répartis sur trois sites :**

- **Meudon : soutien aux laboratoires pour le développement d'instruments aéroportés (lidars,...), embarqués sous ballons (spectromètres à diode laser,...), océanographiques (capteurs de pCO<sub>2</sub>, bouées IAOS, ...), spatiaux (pour ExoMars,...).**
- **La Seyne-sur-Mer : mise en oeuvre des gliders, équipement fond de mer, instrumentation pour les bateaux , support au C2FN ;**
- **Brest : parc océanographique et instrumentation à forte composante océanographique, interaction avec l'IPEV et l'UMS FOF, implication dans Coriolis, soutien à de grandes infrastructures des Sciences de la Terre (EPOS, CALIFF) et de Océan-Atmosphère (IAOS, C2FN).**

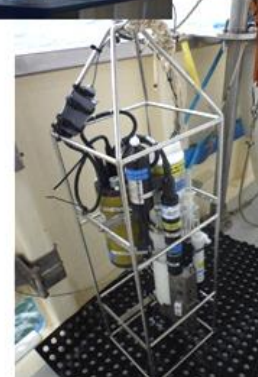
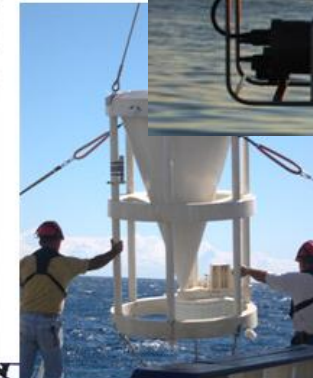
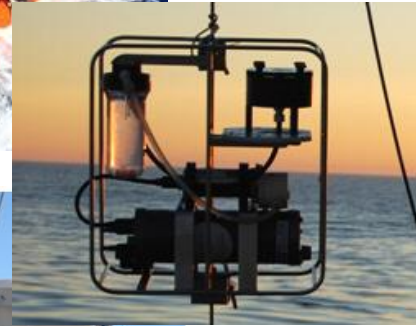


## Organigramme général





navire	immatriculation	longueur hors tout
Albert Lucas	Brest	11,5 m
Antédon II	Marseille	16,1 m
Néomysis	Morlaix	11,9 m
Néréis II	Port-Vendres	14,0 m
Planula IV	Arcachon	11,9 m
Sagitta III	Toulon	11,9 m
Sépia II	Boulogne	12,5 m





**Service National étalonnage pCO2**



**Parc GNSS**

**Coordinateur infrastructure de recherche RESIF  
(Réseau Sismologique et géodésique Français)**

- gravimètres relatifs CG5 pour le parc de gravimètres mobiles
- 15 numériseurs sismologiques pour la jouvence du Réseau Accélérométrique Permanent.

**Centre de Carottage et de Forage National**

cellule forage-  
carottage glaciaire +  
cfc continental; cellule  
carottage océanique



## **Demande de soutien de la Division Technique**

### **Mi septembre :**

<https://www.dt.insu.cnrs.fr/spip.php?article7>

<https://dds.dt.insu.cnrs.fr/>

Le processus d'évaluation des demandes de soutien est fait par les ingénieurs de DT qui effectueront une pré-étude et une analyse technique (faisabilité, ressources RH et financières), puis les demandes et les évaluations DT seront expédiées aux Commissions Spécialisée ad hoc pour avis scientifique.

Le Comité de suivi de la DT, composé du Directeur de l'INSU, des Directeurs Scientifiques Adjointes et des présidents des Commissions Spécialisées, ainsi que de la Direction de la DT, se réunira ensuite en début d'année (février) et effectuera, en fonction des priorités de l'INSU, les arbitrages entre les différentes demandes suite aux avis des commissions et à l'analyse du plan de charge envisagé pour la DT.